



12 février 2025

Lettre d'information de l'ASQM 1/2025

Par la présente, nous avons le plaisir de vous transmettre une nouvelle lettre d'information de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM).

En vous souhaitant une passionnante lecture, nous vous présentons nos meilleures salutations.

ASQM

Blockchain



La FMH a publié un document de base et une prise de position sur l'utilisation de la technologie blockchain dans le secteur de la santé. Ces documents mettent en lumière la manière dont la blockchain peut contribuer à améliorer la gestion des données, l'interopérabilité et l'automatisation. Le document de base montre comment cette technologie peut rendre les processus plus efficaces et permettre aux patientes et aux patients d'avoir davantage de contrôle sur leurs données. Outre les opportunités, les défis sont également abordés, notamment les incertitudes juridiques, les coûts techniques d'implémentation et la protection des données de santé sensibles. La FMH demande un cadre légal clair ainsi qu'une infrastructure de cybersanté régulée par l'État afin d'encourager l'implémentation de solutions blockchain dans le secteur de la santé. L'Estonie est un bon exemple à l'international d'intégration réussie de cette technologie.

› [Vers le document de base et la prise de position](#)

E-ordonnance



L'« e-ordonnance suisse » est une initiative de la FMH et de pharmaSuisse, mise en œuvre par Health Info Net SA (HIN). Elle constitue un élément central de la numérisation dans le secteur de la santé et montre comment, en coopérant, des solutions centrées sur le patient peuvent être mises en place. Les autorités, les milieux politiques et les fournisseurs de prestations travaillent ensemble afin de rendre les avantages de la numérisation accessibles pour les patient-e-s et les professionnel-le-s de la santé. Ce service permet de créer, de signer, de traiter et de vérifier numériquement les ordonnances, sans stocker les données confidentielles des patients. Cela réduit la charge administrative, augmente la sécurité contre la falsification et empêche les doublons. Les pharmacies bénéficient de processus automatisés et d'un statut d'utilisation vérifiable à tout moment.

› E-ordonnance

Charte Qualité de l'ASQM : site internet remanié



La charte qualité de l'ASQM a été élaborée par les déléguées et délégués à la qualité du Forum Qualité de l'ASQM. Depuis l'automne 2016, les organisations médicales ont la possibilité de la signer et de s'engager ainsi à respecter 15 principes fondamentaux pour la qualité médicale en Suisse. La charte repose sur trois piliers : la transparence, le caractère obligatoire et la durabilité.

À ce jour, l'ASQM est fière de compter 78 signatures et tient à remercier chaleureusement les organisations signataires pour cet important engagement ! L'ASQM a profité du huitième anniversaire de la charte qualité pour remanier son site internet et permettre ainsi d'adhérer à la charte en ligne. N'hésitez pas à y jeter un oeil :

› Charte Qualité de l'ASQM

L'ASQM se tient à vos côtés !



Nous aimerions vous rappeler ici les offres de soutien de l'ASQM. Vous pouvez obtenir son assistance dans les domaines ci-après :

- Assistance qualité pour la mise en œuvre de la charte qualité de l'ASQM
- Soutien spécialisé pour les questions ayant trait à la qualité : simple ou détaillé
- Soutien financier ponctuel
- Soumission de sujets : proposition de nouveaux domaines thématiques
- Mise en réseau : Mise à disposition de vos travaux ou mise en réseau avec les travaux d'autres organisations

Feedback

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter: asqm@fmh.ch

Suivez-nous

[Archive](#)

[Impressum](#)

[Protection des données](#)



SAQM, FMH
Elfenstrasse 18, Postfach
3000 Bern 16
Telefon +41 31 359 11 11
Fax +41 31 359 11 12
E-Mail: saqm@fmh.ch
www.fmh.ch